

POUVOIR D'ACHAT, SALAIRES

LA CFE-CGC SUR TOUS LES FRONTS

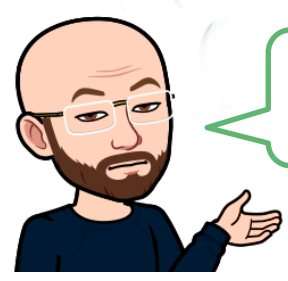


Négociation des RMA dans la branche Assurance

A l'initiative de la CFE-CGC, l'accord sur les RMA (Rémunérations Minimales Annuelles) comporte une clause de revoiyure qui permet aux partenaires sociaux de se remettre autour de la table dès que la situation l'exige. Ce qui fut chose faite le 11 octobre 2022 suite à la nouvelle hausse du SMIC intervenue au cours de l'été. France Assureurs a proposé une **augmentation de 2% supplémentaire pour les classes 1 et 2**, à ajouter aux 5% obtenus en juin (ce qui représente 7% d'augmentation totale en 6 mois).

La CFE-CGC **exige un focus pour les classes 3 à 7** et des séquences de concertation au niveau de la branche en cas de forte augmentation de l'inflation.

[Rappel des augmentations des RMA obtenues dans la branche en juin 2022 : 2% pour classes 3 à 5 et 1% pour classes 6 et 7]



À la CFE-CGC, nous pensons que tous les niveaux de salaire doivent faire l'objet d'une augmentation générale lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

Négociation Annuelle des Salaires au sein de Covea

Pour mémoire, et dès le mois de septembre, la CFE-CGC a demandé que les NAO Salaires 2022 soient ré ouvertes au sein de COVEA.

Dans de nombreuses entreprises concurrentes de la nôtre, les partenaires sociaux ont eu l'occasion de se remettre autour de la table et trouver des solutions. Pourquoi pas nous ?

Nous demandons l'ouverture anticipée des NAO 2023 et la mise en place d'une clause de revoiyure, afin d'assurer un suivi sur les augmentations en cette période de forte inflation.

FLASH INFO

Nous avons obtenu une première réunion de NAO le 18 novembre !



**DES SOLUTIONS SONT POSSIBLES !
ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !**



Contact : cfecgc.covea@gmail.com



Vous souhaitez recevoir des informations relatives à votre métier, son évolution, votre quotidien ainsi qu'à l'actualité sociale de l'entreprise et du groupe ?



Rien de plus simple : il vous suffit de remplir cette fiche !

Et c'est gratuit !



Communiquez nous vos coordonnées personnelles
(Covéa ne permet pas d'utiliser votre adresse mail professionnelle)

Nom : Prénom :

Employeur : CSEE : Le Mans Levallois Niort

Métier : Lieu de travail :

Adresse mail personnelle :

Numéro de téléphone personnel :

*La CFE-CGC est particulièrement attentive au respect des obligations légales et suit les recommandations de la CNIL en matière de protection et de traitement des données personnelles. Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement européen sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, **votre consentement exprès est requis pour pouvoir utiliser votre adresse mail personnelle.** Cette adresse électronique, tout comme toute donnée nominative vous concernant, ne feront l'objet d'aucune autre exploitation que celle précisée ci-dessous et ne feront pas davantage l'objet de cession à des tiers.*

- J'accepte que la **CFE-CGC** m'adresse des informations relatives à mon métier, son évolution ainsi que sur mon quotidien et environnement de travail.
- Je suis informé que mon adresse Mail et mon téléphone portable seront utilisés à cet usage exclusif.

Date :

Signature :

(utiliser « apposer une signature »
ou « remplir et signer »)